

1ER OCTOBRE 2021

L'inique et terrible
**RÉFORME DE
L'ASSURANCE
CHÔMAGE**
entre en vigueur !



COMPRENDRE LA RÉFORME DES RETRAITES

+ BONUS
ART ET CULTURE



MACRON EN PARLAIT DÈS
SA CAMPAGNE EN 2017.

PLUS RÉCEMMENT, CETTE RÉFORME A
AUSSI ÉTÉ RECOMMANDÉE PAR LE

CONSEIL POUR LES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES
DE L'UNION EUROPÉENNE
(ECOFIN)

DANS SON RAPPORT EN 2019.

CE RAPPORT
L'ENCOURAGE À ALLER
PLUS VITE ET PLUS
LOIN DANS SA

*“Stratégie
d'Assainissement
Budgétaire”*



ECOFIN PRÊCHE
LA NÉCESSITÉ
D'ÉQUILIBRER LES
DIFFÉRENTES CAISSES...

TOUT EN DISANT QU'IL
FAUT **LES VIDER** !

PAR DES
EXONÉRATIONS DE
COTISATIONS, BAISSES
D'IMPÔTS ET MOINS
DE RÉGLEMENTATIONS
POUR LES ENTREPRISES !

MÊME SI ECOFIN
RECONNAÎT QUE

« LE SYSTÈME FRANÇAIS
DE PROTECTION
SOCIALE EST EFFICACE
POUR RÉDUIRE LES
INÉGALITÉS ET LA
PAUVRETÉ ».





EN FAIT, LE GOUVERNEMENT
VEUT INSTAURER UNE
RÈGLE D'OR



AUCUNE
JUSTIFICATION À CE
CHIFFRE N'EST
JAMAIS APPORTÉE.

CET OBJECTIF
SEMBLE AVANT
TOUT
IDÉOLOGIQUE !

OR NOUS SAVONS QUE DANS LES PROCHAINES DÉCENNIES, LE NOMBRE DE RETRAITÉS VA FORTEMENT AUGMENTER (GÉNÉRATION "BABYBOOMERS").

DEUX POSSIBILITÉS S'OFFRENT AU GOUVERNEMENT :

CHOIX N°1

GARANTIR LE NIVEAU DES RETRAITES
EN AUGMENTANT LA PART DES
COTISATIONS PAR RAPPORT AU CAPITAL



CHOIX N°2

GARANTIR LES REVENUS DU CAPITAL
EN EMPÉCHANT L'AUGMENTATION DES
COTISATIONS PAR RAPPORT AU CAPITAL

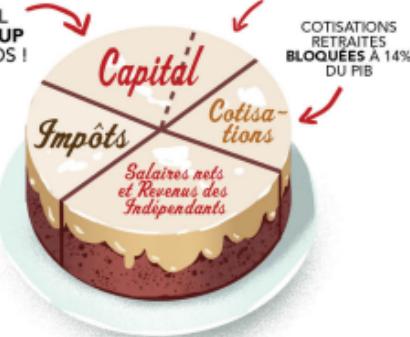
PIB
2019

CROISSANCE →

PIB
2050



CAPITAL
BEAUCOUP
PLUS GROS !



LE GOUVERNEMENT A FAIT LE CHOIX N°2.

→ CETTE RÉFORME NÉOLIBÉRALE EST TRÈS ATTENDUE PAR LES **FONDS DE PENSIONS** ET LES **GESTIONNAIRES D'ACTIFS** (BLACKROCK)

→ QUI VEULENT LEUR PART DU GATEAU, ESTIMÉE À **300 MILLIARDS €** EN 2022.



L'OBJECTIF INAVOUÉ DE LA RÉFORME EST CLAIR :

LE PASSAGE PROGRESSIF À UN **RÉGIME PAR CAPITALISATION**

PHASE 1



PHASE 2



DÉTRUIRE LA PROTECTION SOCIALE GARANTIE COLLECTIVEMENT

EN BAISSANT LE NIVEAU DES PENSIONS PAR TOUS LES MOYENS : DÉCOTE, COMPTABILISATION DES PIRES ANNÉES, POINT VARIABLE, ETC.

PROPOSER UNE RÉPONSE INDIVIDUELLE

CHACUN SE FERA SA RETRAITE EN PLAÇANT SON ARGENT DANS DES **FONDS PRIVÉS**.
S'IL A DE L'ARGENT À PLACER, BIEN ENTENDU !

AUTREMENT DIT

FIN DE LA SOLIDARITÉ
ENTRE LES CLASSES PAUVRES, MOYENNES ET RICHES, CHACUN SE PAIERA LA RETRAITE QU'IL PEUT SE PAYER.

**CES FONDS PRIVÉS
SONT POURTANT
EXTRÊMEMENT FRAGILES !**

**L'OCDE A ESTIMÉ QUE
PENDANT LA CRISE
ÉCONOMIQUE DE 2008
LES FONDS DE PENSIONS
AVAIENT PERDU QUELQUES
5400 MILLIARDS \$
SOIT ENVIRON UN
QUART DE LEUR VALEUR !**

VOUS ALLEZ RIRE !
ON A PERDU TOUTE
VOTRE RETRAÎTE AVEC
LA CRISE !



POURTANT
IL N'Y A PAS DE
PROBLÈME DE
FINANCEMENT DES
RETRAÎTES !

RESSOURCES



LE CHIFFRE DE DÉFICIT PROVIENT SURTOUT DE LA **BAISSE DES RESSOURCES** AFFECTÉES AU SYSTÈME.

EN CAUSE :

- LES **EXONÉRATIONS** DE COTISATIONS SOCIALES NON COMPENSÉES
- **L'AUSTÉRITÉ SALARIALE** DANS LE PUBLIC ET LE PRIVÉ
- **LE TRAVAIL DISSIMULÉ** (LES HEURES TRAVAILLÉES IMPAYÉES) ÉVALUÉ ENTRE **6,8 À 8,4 MILLIARDS €** PAR AN DE MANQUE À GAGNER EN TERME DE COTISATIONS DANS LE SECTEUR PRIVÉ.
- **L'INÉGALITÉ DES SALAIRES** DÛE AUX DIFFÉRENTES FORMES DE DISCRIMINATIONS, ESTIMÉE À ENVIRON **150 MILLIARDS €**. DONT LES DIFFÉRENCES DE SALAIRES ET DE CARRIÈRE ENTRE **FEMMES ET HOMMES**.





Oui, C'est la

« Politique des Caisses Vides »

CETTE STRATÉGIE POLITIQUE
CONSISTE À GÉNÉRER D'ABORD
UN DÉFICIT
POUR ENSUITE JUSTIFIER
POLITIQUEMENT
**UNE RÉFORME
IMPOPULAIRE**
AU NOM DE LA
« BONNE GESTION ».



ALORS QU'IL
EXISTE DES FONDS
DE RÉSERVE EN CAS
DE DÉSÉQUILIBRE !

FOND DE RÉSERVE
POUR LES RETRAITÉS (FRR)

36 MILLIARDS €

+

FOND DE RÉSERVE
DES COMPLÉMENTAIRES

130 MILLIARDS €

=

166
MILLIARDS €

MAINTENANT,
COMPARONS LE SYSTÈME
**ACTUEL ET LE PROJET DE
RÉFORME :**

ACTUELLEMENT

SYSTÈME PAR
RÉPARTITION

LE PROJET DE RÉFORME

SYSTÈME PAR
POINTS

ÂGE LÉGAL DE DÉPART À LA RETRAITE

AVOIR
AU MOINS
62 ANS

AVOIR
AU MOINS
62 ANS

PARTIR À TAUX PLEIN

43 ANS

=172
TRIMESTRES
VALIDÉS

COTISÉS + ASSIMILÉS

PÉRIODES
TRAVAILLÉES

CHÔMAGE,
MALADIE,
MATERNITÉ

SYSTÈME DE
« BONUS MALUS »

DÉCOTE
SI RETRAITE
PRISE AVANT

SURCOTE
SI RETRAITE
PRISE APRÈS

OU

**AVOIR
67 ANS**

**ÂGE PIVOT
64 ANS**

IL POURRA ÊTRE
REPORTÉ AU
FIL DES ANS
(65, 66, 67ANS...)

SYSTÈME DE
« BONUS MALUS »

**DÉCOTE
DU POINT**
SI RETRAITE
PRISE AVANT

**SURCOTE
DU POINT**
SI RETRAITE
PRISE APRÈS

MONTANT DE LA PENSION

RETRAITE DE BASE

50% DU SALAIRE



COMPLÉMENTAIRES

SOIT ENVIRON 25% DU SALAIRE



MONTANT DE LA PENSION

SELON TRIMESTRES COTISÉS

25

MEILLEURES ANNÉES PRISES EN COMPTE

POINTS ACCUMULÉS TOUT AU LONG DE LA CARRIÈRE

NOMBRE DE POINTS COTISÉS
PÉRIODE TRAVAILLÉE

+

NOMBRE DE POINTS DE SOLIDARITÉ
PÉRIODE NON-TRAVAILLÉES

→ → MÊME VALEUR !

VALEUR DE PAIEMENT DU POINT

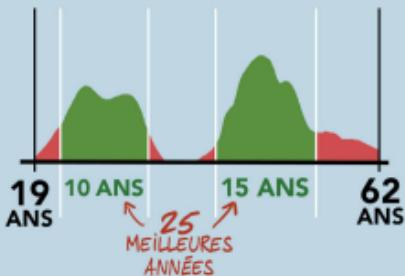


RETRAITE DE BASE

TOUTE LA CARRIÈRE PRISE EN COMPTE

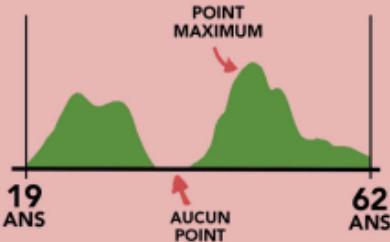
CE QUI PERMET DE NE PAS PRENDRE EN COMPTE LES PÉRIODES DIFFICILES.

EXEMPLE CARRIÈRE



LES PIRES ANNÉES SONT TRÈS DÉFAVORABLES ET NE SONT PLUS EXCLUES DU CALCUL.

EXEMPLE CARRIÈRE



COTISATIONS

ENVIRON

23,1%

SAUF LA PART
AU DESSUS DE
27 000€/MOIS (9%)

POUR TOUT
LE MONDE

28,12%

SAUF LA PART
AU DESSUS DE
10 000€/MOIS (2,8%)



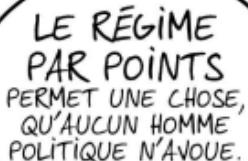
MAIS ALORS,
QUEL SERA
**LA VALEUR
DU POINT ?**



PERSONNE NE LE SAIT !
EN FAIT, LE PILOTAGE DE CE RÉGIME
À POINTS PERMETTRA AUX
GOUVERNEMENTS SUCCESSIFS DE

**BAISSER
DISCRÈTEMENT
LE NIVEAU DES
PENSIONS !**

MÊME
FRANÇOIS FILLON
L'A AVOUÉ !



LE RÉGIME
PAR POINTS
PERMET UNE CHOSE,
QU'AUCUN HOMME
POLITIQUE N'AVOUE.



ÇA PERMET DE
BAISSER CHAQUE ANNÉE
LE MONTANT, LA VALEUR
DES POINTS ET
DONC DE...



DIMINUER
LE NIVEAU DES
PENSIONS !

ET COMMENT ÇA SE PASSE CHEZ NOS VOISINS ?

SUÈDE



LA SUÈDE A MIS EN PLACE UN **SYSTÈME PAR POINTS** : LE TAUX DE PAUVRETÉ DES RETRAITÉ·E·S SUÉDOIS·E·S EST **DEUX FOIS PLUS ÉLEVÉ QU'EN FRANCE** !

ALLEMAGNE



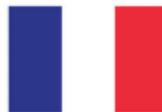
L'ALLEMAGNE, DONT LES RÉFORMES SUCCESSIVES ONT POUSSÉ LES ALLEMAND·E·S À COMPLÉTER LEUR RETRAITE PAR LE **SYSTÈME DE CAPITALISATION**, A **DEUX FOIS ET DEMIE PLUS DE RETRAITÉ·E·S PAUVRES QU'EN FRANCE**.

ROYAUME-UNI



LE ROYAUME-UNI, DONT LE SYSTÈME DE RETRAITES REPOSE EN GRANDE PARTIE SUR LES **ASSURANCES-PRIVÉES** : LE TAUX DE PAUVRETÉ DES RETRAITÉ·E·S Y EST QUASIMENT TROIS FOIS PLUS ÉLEVÉ QU'EN FRANCE !

FRANCE



AVEC SON **SYSTÈME PAR RÉPARTITION**, LA FRANCE EST QUASIMENT LE PAYS OÙ LA PROPORTION DE RETRAITÉ·E·S PAUVRES EST **LA PLUS BASSE**.

L'âge Pivot

LE MAINTIEN DE L'ÂGE
LÉGAL DE DÉPART À LA
RETRAITE À **62 ANS** EST
UN LEURRE.

IL FAUDRA ATTEINDRE
64 ANS POUR PERCEVOIR
UNE RETRAITE À TAUX
PLEIN, SANS DÉCOTE.



DANS CERTAINS MÉTIERS
TENIR JUSQU'À 64 ANS EST
MISSION IMPOSSIBLE !

DONC IL Y AURA UNE DÉCOTE
JUSQU'À SON DÉCÈS...

PARTIR AVANT NE SERA PAS UN
« CHOIX » COMME LE PRÉSENTE
LE GOUVERNEMENT, CAR

**PLUS DE 50 % DES
TRAVAILLEUR·EUSE·S
NE SONT PLUS EN
EMPLOI APRÈS 60 ANS.**



**L'ÂGE PIVOT
POURRA ÊTRE
REPORTÉ**

AU FIL DES ANS (65, 66, 67ANS...)
EN FONCTION DE L'ESPÉRANCE DE VIE !

L'injustice des Hauts Salaires

UNE COTISATION
DE SEULEMENT
2,81%
SERA APPLIQUÉE
SUR LA PART DES
HAUTS SALAIRES
QUI DÉPASSE
10 000 €
BRUTS PAR MOIS.



LES GRANDES ENTREPRISES EN
SORVENT GAGNANTES AVEC UNE
ÉCONOMIE DE COTISATIONS DE

**2,7 MILLIARDS €
PAR AN**

AUTANT D'ARGENT QUI N'IRA
PAS DANS LES CAISSES !

IL VA FALLOIR QUAND MÊME
VERSER LA RETRAITE DES **HAUTS
SALAIRES** QUI ONT COTISÉS À
L'ANCIEN SYSTÈME, PENDANT 20-30
ANS SOIT :

**4,5 MILLIARDS €
PAR AN**

Les Intermittent.e.s du Spectacle

DANS LES FAITS, LE SYSTÈME MÊME DE RETRAITE PAR POINT À UNE GRAVE CONSÉQUENCE :

IL EST TRÈS DÉFAVORABLE À TOU·TE·S LES PRÉCAIRES.

LES INTERMITTENT·E·S CONNAISSENT DÉJÀ DES CARRIÈRES TRÈS SOUVENT CHAOTIQUES, QUI SE TRADUISENT PAR

DES RETRAITES TRÈS BASSES !

LES PÉRIODES DE **CHÔMAGE NON INDEMNISÉES** VONT PESER, À LA BAISSE, ENCORE PLUS LOURD QUE MAINTENANT NOTAMMENT LES **JOURS DE CARENCES ET FRANCHISE**



Les *Artistes* *Auteure·s*

LA SITUATION EST
CRITIQUE POUR LES
ARTISTES AUTEUR·E·S...

RÉFORME
DES RETRAITES :

2 FOIS PLUS DE
COTISATIONS À
PAYER

-20% DE BAISSE DE
LEUR RETRAITE



C'EST
PERDANT/PERDANT



LES CARRIÈRES ACCIDENTÉES,
COMMUNES DANS LES MÉTIERS DE
LA CULTURE, LE GOUVERNEMENT
PRÉVOIT DE LEUR ACCORDER UNE
SORTE D'AUMÔNE, EN ATTRIBUANT
AUX PÉRIODES DE CHÔMAGE DES
« POINTS DE SOLIDARITÉ »
PRÉLEVÉS SUR LE BUDGET DE L'ÉTAT.

EN CLAIR, LES
INTERMITTENT·E·S/AUTEUR·E·S
SERONT À LA MERCI DE LA
CHARITÉ
GOUVERNEMENTALE !

CONSCIENT DE L'IMPACT
DÉSASTREUX DE LA RÉFORME
SUR LES MÉTIERS DE LA
CULTURE, LE GOUVERNEMENT
PROPOSE D'ALLER PIOCHER...

DANS
LES CAISSES
DU BUDGET DE
LA CULTURE !



DANS UN SECTEUR DÉJÀ AFFAIBLI,
LE FINANCEMENT DE LA CRÉATION
PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE SERA
CONSIDÉRABLEMENT RÉDUIT !

BUDGET DE LA CULTURE
3 MILLIARDS €/AN
(HORS AUDIOVISUEL PUBLIC)

- 350 MILLIONS €/AN

POUR FINANCER L'ÉQUIVALENT DES
COTISATIONS PATRONALES POUR LES
ARTISTES AUTRICES/AUTEURS

-110 MILLIONS €/AN

DE COMPENSATION D'UN
ABATTEMENT DE 30% POUR
LES INTERMITTENT.E.S

-110 MILLIONS €/AN

POUR LES JOURNALISTES
ET LES ARCHITECTES

MAIS LE
GOUVERNEMENT
PROMET UNE
PENSION MINIMALE
DE
1000€!

MENSONGE !

CE MINIMUM DE
RETRAITE NE VAUDRA
QUE POUR LES
"CARRIÈRES
COMPLÈTES" !

AUCUN.E
INTERMITTENT.E,
AUCUN.E AUTEUR.E
NE REMPLIRA CETTE
CONDITION !

ET 1000€ ÇA RESTE
ENCORE TROP PEU....

EN FRANCE, EN 2018,
LE SEUIL DE PAUVRETÉ
MONÉTAIRE POUR UNE
PERSONNE SEULE ÉTAIT DE
1026€
NETS PAR MOIS.

POUR VOUS RÉCOMPENSER
D'AVOIR TRAVAILLÉ TOUTE
VOTRE VIE, VOUS AVEZ
GAGNÉ LE DROIT D'ÊTRE
UNE RETRAITÉE PAUVRE !



EN PLUS, CETTE
PROMESSE A DÉJÀ ÉTÉ
INSCRITE DANS LA LOI
EN 2003.

ELLE N'A
JAMAIS ÉTÉ
RESPECTÉE....

Les Femmes particulièrement Impactées

LES MÈRES

► **MAJORIZATION DE 5 %** au choix de la pension d'un des deux parents pour chaque enfant.

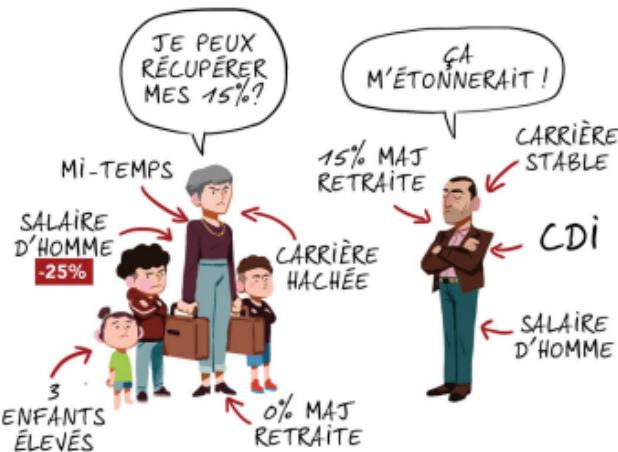
► **RISQUE** que ce soit le meilleur salaire – en général le père – qui prenne la majoration !

Les projections ont montré que la quasi-totalité des mères y perdraient, y compris celles qui n'ont qu'un ou deux enfants.

LES FEMMES ONT DES CARRIÈRES **PLUS COURTES** ET DES REVENUS **PLUS BAS** QUE LES HOMMES, MAIS ELLES VIVENT PLUS LONGTEMPS.

LEUR PENSION DE RETRAITE, **DÉJÀ BASSE**, VA ÊTRE DUREMENT IMPACTÉE PAR LA RÉFORME.

DIVORCE À LA MACRON





LES MARIÉES

→ LES PENSIONS DE RÉVERSION

(INDEMNITÉ VERSÉE AUX VEUVES OU AUX VEUFS APRÈS LA MORT DE LEUR CONJOINT)

Elles ne seront **plus accessibles automatiquement** en cas de divorce et pourront seulement être touchées une fois que le **conjoint survivant sera à la retraite**, alors qu'aujourd'hui elles sont ouvertes **dès 55 ans** dans le privé.

APRÈS UNE ATTAQUE SANS PRÉCÉDENT DE
L'ASSURANCE CHÔMAGE, PUIS DE LA RETRAITE,
LE GOUVERNEMENT COMpte BIEN
**DÉTRUIRE CE QUI RESTE DE
LA PROTECTION SOCIALE !**



* Revenu Universel
d'Activité



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

C'EST IMPORTANT DE SE RECONTRER ET DISCUTER, NOTAMMENT DANS SON SECTEUR D'ACTIVITÉ.

Il y en a forcément pas loin de chez vous ou alors créez la !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ART ET CULTURE
ÎLE-DE-FRANCE
LUNDI 6 JANVIER À 18H
AU THÉÂTRE TRAVERSIÈRE
15 BIS RUE TRAVERSIÈRE

LIENS DANS LA DESCRIPTION DE CETTE IMAGE

MANIFESTATION

UNE FORME DE MOBILISATION CLASSIQUE, MAIS IMPORTANTE POUR RENCONTRER DES GENS, SE COMPTER ET SE REAPPROPRIER L'ESPACE PUBLIC !

MANIFESTATION INTERPROFESSIONNELLE

JEUDI 9 JANVIER
PARTOUT EN FRANCE

GRÈVE

C'EST UN DROIT CONSTITUTIONNEL !

C'EST UN MOYEN EFFICACE DE PARALYSER L'ÉCONOMIE POUR CRÉER UN RAPPORT DE FORCE.

Ne laissons pas seuls les cheminot·e·s et agent·e·s RATP qui tiennent la grève depuis plusieurs semaines !

IL FAUT AMPLIFIER LES GRÈVES DANS LES MÉTIERS DE LA CULTURE, OÙ LUTTENT NOTAMMENT L'OPÉRA DE PARIS, LA COMÉDIE FRANÇAISE, RADIO FRANCE, ET PLEIN D'AUTRES.

BLOCAGE, OCCUPATION, INTERVENTION...

PARTOUT EN FRANCE DES ACTIONS SONT ORGANISÉES RÉGULIÈREMENT PAR DES COLLECTIFS, SYNDICATS ET ASSOCIATIONS !

SOUTENEZ LES
CAISSES DE GRÈVES !
LIENS DANS LA DESCRIPTION
DE CETTE IMAGE